

**Communauté Mixte de Recherche**

**DROITS HUMAINS - CAPACITÉS - PARTICIPATION**

# Accessibiliser le droit à l'autonomie de vie

8 février 2023  
Journée de dialogue

Au Conservatoire  
National des Arts et  
Métiers  
2 rue conté  
75003 PARIS

**le cnam**

**CAPDROITS**  
démarche scientifique et citoyenne

**cnsa**  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie

 **IReSP**

# Argumentaire

A la suite du livret "autonomie de vie comme droit humain", le foyer parisien de la communauté mixte de recherche et la chaire « accessibilité » du CNAM vous invite à une journée de dialogue et de réflexion autour des enjeux entourant la concrétisation de ce droit.

Cette journée visera à interroger tout particulièrement deux lignes de force de ces enjeux.

Une première ligne de force visera à identifier les risques de colonisation par l'action publique d'un droit humain dont l'instrumentation risque de produire une injonction normative pour les personnes en situation de handicap. L'enjeu dès lors est de penser la concrétisation d'un tel droit à travers une accessibilisation des environnements plaçant les personnes en position d'exercer leurs droits.

Une seconde ligne de force réside dans l'identification d'orientations et de stratégies visant non pas à normaliser les personnes mais les environnements sociaux sur lesquels celles-ci s'appuient pour exercer leurs droits.

Il s'agit de saisir les conditions permettant aux personnes de vivre et agir dans des systèmes ouverts et non dans des contextes institutionnalisés dans lesquels les possibilités offertes aux usagers sont pré-déterminées.

La journée sera organisée autour de deux temps principaux.

Dans un premier temps, il s'agira de réfléchir aux transformations professionnelles impliquées par la reconnaissance de ce droit à l'autonomie de vie.

Il s'agit d'imaginer les glissements de perspective requis pour permettre aux professionnels de construire leurs identités professionnels autour des conditions intervenant dans l'accessibilisation des environnements en lieu et place des déficiences ou reconnaissance statutaire des personnes concernées.

Une attention particulière sera portée aux enjeux spécifiques à des professionnels centraux mais invisibilisés, comme les mandataires judiciaires à la protection des majeurs ainsi qu'à des métiers émergents comme celui d'assistant au projet et parcours de vie.

Le second temps traitera des liens unissant l'accessibilité des biens, environnements et services et les conditions d'exercice du droit à l'autonomie de vie. Il s'agira d'identifier ce que l'exercice du droit à l'autonomie de vie implique en termes d'accessibilisation des biens, services.

Ce sera l'occasion d'identifier de mettre deux composants du droit à l'autonomie de vie en perspective avec l'impératif d'accessibilité : la "capacité juridique universelle" et celle "d'auto-détermination".

# Programme

9H30 Accueil café

9H45  
10H15

**Ouverture** par les membres de la communauté mixte de recherche animée par Capdroits

**Propos introductifs** par Serge Ebersold (Professeur CNAM, sociologue, titulaire de la Chaire Accessibilité au CNAM)

10H15  
12H15

**Première table-ronde : L'accessibilité comme condition des droits à l'autonomie de vie**

Xavier Lacroix, Vanessa Chapelle, Gwendoline Demeyer, Danielle Tychon (Collectif Personne d'Abord) : "Le travail réalisé pour permettre aux personnes d'exercer leurs droits"

Edeline Delanaud, Laure Couturier, Yohan, Cédric (SAVS L.e.i.l.a) : " Quelles sont les conditions requises pour que la parentalité puisse s'exercer en toute légitimité ?"

Aurore Bousat (Assistante Projet Parcours de Vie - APPV) "Comment se positionner comme professionnelle pour permettre aux personnes d'accéder à leurs droits ?"

Pierre Bouttier (mandataire judiciaire) "Mandat civil de protection, exercice des droits et accessibilisation : l'exemple du numérique"

**Discutants et discutante** : Loïc ANDRIEN (Enseignant-chercheur, CERFIGE) ; Dominique COSNIER (Coordination Capdroits) et Anne CARON D'EGLISE (Magistrate, CNCDH)

PAUSE DÉJEUNER

13H15  
14H

**Communauté Mixte de Recherche-Capdroits** : Recherche participative et format de la communauté mixte

14H15  
16H

**Seconde table-ronde : De l'autodétermination à l'exercice des droits à l'autonomie de vie**

Stéf. Bonnot-Briey (Association PAARI et Handivoice) "Enjeux de l'autodétermination dans le cadre de l'autonomisation des personnes : par qui, pour qui, pourquoi, comment ?"

Jean-Philippe Cobbaut (Juriste et philosophe, Université Cath. de Lille) : " Droit à l'autonomie de vie, autodétermination et accessibilité"

Cyril Desjeux (Sociologue, Handéo) : "Vote, autodétermination et autonomie de vie : réflexions à partir de l'expérience de personnes polyhandicapées ?"

**Discutantes** : Marika LEFKI (Coordination Capdroits), Isabel MIRANDA (Curatrice), Anne PETIAU (Sociologue, Centre d'Etude et de Recherche Appliquées)

16H  
17H

**Mise en perspective**

Après le livret, reprendre l'enquête ! Quelle place de la recherche dans l'accessibilisation du droit à l'autonomie de vie ?

# Informations pratiques

**Pour assister à la journée, les inscriptions sont gratuites et obligatoires.**

Vous pouvez vous inscrire de préférence en cliquant sur ce lien :

<https://forms.gle/sieABMa72kkJS6Ri9>

Ou en envoyant un courriel à [helene.capdroits@gmail.com](mailto:helene.capdroits@gmail.com)

Il est possible d'assister à la journée en vous rendant sur place ou en visio-conférence.

## Pour venir sur place :

CNAM

2 rue de Conté

75003 PARIS

La journée se tiendra dans la salle René Mayer. L'entrée peut se faire par le 2 rue Conté.

Le métro le plus proche est le métro "Arts et Métiers".

Vous pouvez regarder les horaires et les plans sur le site : [www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)

## Pour la visio-conférence :

Il faut un ordinateur et une connexion internet.

Le lien pour vous connecter vous sera envoyé suite à votre inscription.

Nous utilisons la plateforme zoom (qui ne permet pas les sous-titres).



Capdroits est une démarche de recherche scientifique et citoyenne.

Capdroits réunit des chercheurs professionnels, des personnes directement concernées par les situations de handicap ou de vulnérabilité.

Ensemble, nous travaillons à mieux comprendre ce que veulent dire les droits humains.

Nous travaillons à mieux comprendre ce qui favorise ou empêche l'exercice des droits humains.

Plus d'informations sur les événements organisés et les travaux en cours de Capdroits et de la communauté mixte de recherche :

Sur le site de la démarche :  
[confcap-capdroits.org](http://confcap-capdroits.org)

Par courriel :  
[confcap.capdroits@gmail.com](mailto:confcap.capdroits@gmail.com)